

*SERVICE PUBLIC
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE*

Rapport relatif au Prix et à la Qualité
du Service Public de l'eau

Exercice 2017

Présenté conformément à l'article L.2224-5
du Code Général des
Collectivités Territoriales

HISTORIQUE

Le contrat de délégation de service public liant la Commune de Mouthe à la Société de distribution Gaz et Eaux pour l'exploitation du service d'eau potable est arrivé à échéance le 31/05/2009, après douze années de délégation.

La décision de prendre en main la gestion du réseau a été le fruit d'une réflexion au cours de laquelle les points positifs et négatifs de chaque solution ont été longuement étudiés, et a pris effet au 1^{er} juin 2009.

CARACTERISTIQUES DU SERVICE ET MOYENS DU DELEGATAIRE

SUR LE PLAN TECHNIQUE

2 employés communaux à temps complet

1 employé contractuel pour une période de 6 mois

1 technicien à temps complet spécialisé AEP et Assainissement, mis à disposition par la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs et sous la direction de M. Pierre MOUREAUX, Adjoint au Maire de Mouthe

Ayant en charge :

- Suivi au quotidien de la distribution de l'eau potable (analyses, contrôle...)
- Application du règlement du service
- Relève des compteurs (deux fois/an)
- Mise en service des branchements
- Renouvellement des canalisations, branchements et compteurs
- L'entretien des branchements, des canalisations et des compteurs
- Entretien des points de distribution publics
- Entretien et vérification des poteaux d'incendie
- La recherche de fuite par système d'écoute avec détecteur de conduite et bouches à clef
- La gestion des stocks de pièces

Pour faire face à la demande des abonnés et aux incidents sur le réseau, un stock de sécurité est implanté à l'atelier communal de Mouthe (pièces de réparation pour canalisation de 60 mm à 150 mm), ainsi qu'un stock de pièces courantes pour permettre la réalisation de branchements de particuliers.

SÛR LE PLAN ADMINISTRATIF

Le service clientèle est assuré par le secrétariat de mairie comprenant deux agents à temps complet, ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 10H à 12H et de 13H30 à 17H30, et le mardi et le jeudi de 10H à 12H et de 16H à 17H30, pour permettre au consommateur de disposer d'un traitement rapide de leur demande. Le consommateur peut également laisser un courriel à mairie.mouthe@wanadoo.fr

- informations sur la qualité de l'eau distribuée
- accueil des usagers
- facturation
- traitement des doléances client
- suivi des impayés

Des numéros d'appel d'urgence ont été communiqués à chaque abonné permettant ainsi d'assurer la continuité des missions 24H/24H et 7jours/7

Le relevé des index des compteurs de l'ensemble des clients de la Commune de Mouthe est effectué deux fois par an (mai et octobre) permettant ainsi l'élaboration de deux factures sur une consommation réelle. En cas de non communication de l'index par l'abonné, une estimation est effectuée.

INVENTAIRE DES BIENS ET SERVICES

EQUIPEMENT ET GENIE CIVIL			
Nom et usage du site	Type du site	Commune	Gestionnaire
Source du Doubs	Ressource	MOUTHE	
Usine de pompage Mouthe – Source	Production désinfection	MOUTHE	Syndicat de la Source
Usine de pompage Mouthe-Village	Production désinfection	MOUTHE	Syndicat de la Source
Réservoir Mouthe-Source	Réservoir	MOUTHE	Syndicat de la Source
Réservoir Mouthe-Village	Réservoir	MOUTHE	Syndicat de la Source

L'eau alimentant le village de Mouthe provient de la source du Doubs.

La longueur du réseau AEP de la commune de Mouthe représente environ 12 km.

VARIATION BRANCHEMENTS							
Nature	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de branchements réalisés	7	1	2	3	1	6	6*
Nombre de branchements supprimés	0	1	0	0	0	0	0
Nombre de branchements réhabilités par la Commune	0	3	3	4	0	15	6**
Nombre de branchements réhabilités par un tiers	1	0	0	0	0	27	0

* Parcelles Pré Lorrain, 2 parcelles rue du 3^{ème} RTA, Les Esseux, rue Cart Broumet, Grande Rue.

** Atac, 34 grande rue, Station Atac, 5 rue Beaupaquier, La Douaye, Rue de l'Etang.

NOMBRE DE COMPTEURS :							
15 mm, 20 mm et 40 mm	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de compteurs	451	451	453	469	470	474	474
Dont compteurs renouvelés	3	12	5	6	9	42	15*

*17 Beaupaquier, 5 Pl Eglise, 69 Gde Rue, 7 Rue Etang, 2 rue Cart Broumet, 1 rue des Côtes, 66 Gde Rue, 1 rue des Côtes, camping, chalet de la Source, 37 rue des Côtes, 72 Grande Rue, 5 rue 3è RTA, 96 Grande rue, 28 rue Cart Broumet.

VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION et CONSOMMES (m3)							
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Volumes produits	79903	73785	80592	81399	85654	95600	95800
Volumes importés	0	0	0	0	0	0	0
Total du volume mis en distribution (A)	79903	73785	80592	81399	85654	95600	95800
Volumes exportés (Commune de Sarrageois) (B)	1535	583	0	0	1000	2200	10500
Volumes pour le service réseaux (C)	1250	1250	1250	1250	1250	1250	1250
VOLUMES LIVRES AUX COMPTEURS (= A – B – C)	77118	71952	79342	80149	83404	92150	84050
Volumes facturés	62939	64786	62759	66377	64619	69175	64000
Volumes dégrevés	218	1244,61	0	958	1120	1784	105*
Volumes pour le service réseaux	1250	1250	1250	1250	1250	1250	1250
TOTAL DU VOLUME CONSOMMES (D)	64407	67281	64009	68585	66989	72209	65355

* 3 Beaugard, 78 Grande Rue, 13 Pl Eglise, 5 3^{ème} RTA, 20 Rue Source du Doubs.

RENDEMENT DU RESEAU (en %)							
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Volumes mis en distribution (A)	79903	73785	80592	81399	85654	95600	95800
Volumes consommés (D) + exporté (B)	65942	67864	64009	68585	67989	74409	75855
RENDEMENT DU RESEAU (= D + B/A)	82,5 %	92 %	79,4 %	84,3 %	79,4 %	77,7 %	79,2 %
Pertes en m3 par jour	38,2 m ³	16,2 m ³	45,4 m ³	35,1 m ³	48,9 m ³	58 m ³	55 m ³

LE CONTRÔLE QUALITÉ DE L'EAU

Le contrôle de la qualité de l'eau est réalisé par le l'Agence Régionale de Santé sur les installations de production d'eau du Syndicat de la source du Doubs (captage et traitement) et sur le réseau de distribution de la commune de Mouthe.

Les analyses confiées au CHU de Besançon, ainsi qu'à CARSO Laboratoire SA permettent de mesurer les paramètres physico-chimiques et bactériologiques définissant la potabilité de l'eau destinée à la consommation humaine. Des prélèvements supplémentaires peuvent être réalisés à la demande de l'ARS en cas de problème de qualité.

En complément des analyses réglementaires, il est effectué des contrôles sur la qualité de l'eau à la sortie du traitement sur différents secteurs du réseau représentatifs des provenances et compositions diverses de l'eau alimentant le service.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de prélèvements	14	14	10	8	12	11	11
Conforme	10	8	8	6	10	11	10
Non satisfaisante	1	4	3	1	0	0	0
Non conforme	3	2	0	0	2	0	1
Non interprétable	0	0	0	1	0	0	0

Des prélèvements auto-surveillance sont réalisés une fois par semaine, voire deux en fonction des précipitations (mesure de chlore uniquement).

Conclusion : 91 % des analyses sont conformes aux limites de qualité.

Les analyses sur la ressource en eau et la production sont effectuées par le Syndicat de la Source du Doubs, ainsi que le nettoyage des réservoirs et des bâches des stations.

Conclusion de l'ARS 2017

Mouthe Agglomération

Au cours de l'année 2017, l'eau distribuée a présenté :

- Une qualité microbiologique satisfaisante
- une bonne qualité organoleptique
- des teneurs en matière organique (COT), élément indésirable, supérieures à la référence de qualité
- des teneurs pour les autres substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité
- une absence de pesticides
- le réseau de distribution est de qualité satisfaisante
- PH : 7.8 en moyenne (maximum : 7,9)
- Dureté : 17.7 en moyenne (maximum : 19,5)
- Turbidité : 0.5 en moyenne (maximale 1.7)
- La ressource et la désinfection reste cependant vulnérables en cas de fort épisode pluvieux.

Comme prescrit par l'arrêté préfectoral d'autorisation d'utiliser la source du Doubs pour l'alimentation en eau potable, il est indispensable que le Syndicat fasse le nécessaire pour éliminer les eaux turbides.

Mouthe Saint-Simon

Au cours de l'année 2017, l'eau distribuée a présenté :

- Une bonne qualité microbiologique
- une bonne qualité organoleptique
- des teneurs en matière organique (COT), élément indésirable, supérieures à la référence de qualité
- des teneurs pour les autres substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité
- une absence de pesticides et d'hydrocarbures aromatiques
- le réseau de distribution est de qualité satisfaisante
- PH : 7.9 en moyenne (maximum : 7,9)
- Dureté : 19 en moyenne (maximum : 21,8)
- Turbidité : 0,3 en moyenne (maximum 0.6)
- La ressource et la désinfection reste cependant vulnérables en cas de fort épisode pluvieux.

Comme prescrit par l'arrêté préfectoral d'autorisation d'utiliser la source du Doubs pour l'alimentation en eau potable, il est indispensable que le Syndicat fasse le nécessaire pour éliminer les eaux turbides.

BILAN DES INTERVENTIONS SUR LE RÉSEAU

NOMBRE D'INTERVENTION SUR LE RESEAU							
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de réparations sur les canalisations	1	3	2	1	4	3	3*
Nombre de réparations sur les branchements	2	3	3	5	1	1	2**
Nombre de réparations sur compteurs	0	2	1	5	3	1	0
Nombre d'appareils de fontainerie, poteaux d'incendie posés	1	0	0	0	0	0	0
Nombre d'appareils de fontainerie, poteaux d'incendie renouvelés	1	1	0	1	0	1	0
Nombre d'appareils de fontainerie, poteaux d'incendie vérifiés	33	33	33	33	33	33	33
Nombre d'appareils de fontainerie, poteaux d'incendie réparés	0	1	0	0	0	0	0
Mise à niveau de bouches à clés	0	5	7	0	0	0	0
Recherche de fuites (mètres)	300m	250m	1000m	200m	NC	800m	900m

* 5 rue Beaupaquier, La Douaye, Rue de l'Etang.

** 34 Grande Rue et 35 rue de la Varée (station)

Le nombre de poteaux d'incendie présent sur le territoire de la Commune s'élève à 33.

BILAN TRAVAUX et ÉTUDES

Actions engagées par le Syndicat de la Source du Doubs :

- Projet de mise en place d'un traitement de la turbidité, afin de limiter les risques de contamination bactériologique.
- Protection de la source réalisée (arrêté préfectoral N° 2012-200-0019 du 7 août 2012) :
 - portant déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux souterraines destinées à la consommation humaine à partir de la Source du Doubs ainsi que l'instauration autour de ce captage de périmètres de protection
 - autorisant l'utilisation de l'eau prélevée dans le milieu naturel en vue de la consommation humaine

Reste à faire : suppression du captage rive droite qui exige une traversée du Doubs par une conduite branchée sur le captage de la rive gauche

Actions réalisées par la Commune de Mouthe :

- manèment de quelques vannes de sectionnement
- recherche de fuite
- Réhabilitation du réseau AEP « rue Cart Broumet » et « Pré Lorrain »
- Réparations fuites d'eau au branchement de M. IACHELINI, « Grande Rue » (à proximité du n° 34), « rue de la Varée » (en face d'ATAC)
- Remplacement de plusieurs vannes AEP « intersection « Grande Rue » et « rue du Colonel Maire »
- Création branchement AEP « Pré Lorrain », « rue du 3 ème RTA » x2, « Les Esseux », « rue Cart Broumet » et « Grande Rue »
- Modification branchement AEP « La Douaye Est »

Actions à engager par la Commune de Mouthe :

- recherche de fuite
- Remise à jour des plans du réseau de distribution d'eau
- Reprise de branchement entre l'hôtel de ville et le bâtiment communal, situé 5 Grande Rue
- Jonction entre la canalisation d'eau, Grande Rue, à proximité de M. Berthet-Tissot celle, Rue Cart Broumet, à proximité de la salle polyvalente

LE BILAN CLIENT

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de clients	463	459	457	469	470	474	474
Nombre de mutations	26	12	14	29	10	15	10*

* 35 rue Cart Broumet, 11 le Corçon, 9 rue de la Source, 1 rue du Colonel Maire, 7 Chalets Beausite, 24 le Corçon, 8 le Corçon, 15 impasse Queue du Loup, 29 rue de la Varée, 7 rue des Côtes.

Nombre d'habitants : 1057

FACTURATION ENCAISSEMENTS							
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de facturation	2	2	2	2	2	2	2
Nombre de demandes de dégrèvement	1	3	1	5	9	10	5
Nombre de demandes de dégrèvement refusées	0	0	1*	0	0	2	2
Nombre de demandes de dégrèvement acceptées	1	3	0	5	9	8	3
Nombre d'impayés sur les factures de l'exercice à la date du rapport	0	7	8	27	4	NC	20

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

TARIFS EN VIGUEUR

Par délibération du 10 janvier 2012, visée par les services préfectoraux du Doubs le 17/01/2012 les tarifs de l'eau ont été fixés comme suit :

	Tarification semestrielle
Abonnement	31,70 €
Part fixe recouvrement	0.46 €
Taxe fixe eau	8 €
Prix du m3	De 1 à 500 m3 : 1,12 € Plus de 501 m3 : 0,95 €
Frais d'accès au service	38,47 €
Fermeture de compteur	38,47 €
Frais de déplacement	38,47 €

Le service n'est pas assujéti à la TVA.

Pour les immeubles collectifs équipés d'un seul compteur d'eau (délibération du 14 mai 1998 visée par la Sous-préfecture de Pontarlier le 8 juin 1998), le montant des redevances est facturé selon le nombre d'appartements distincts que comporte chaque immeuble.

Le prix du service comprend :

- un abonnement payable semestriellement
- une part fixe payable semestriellement
- une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

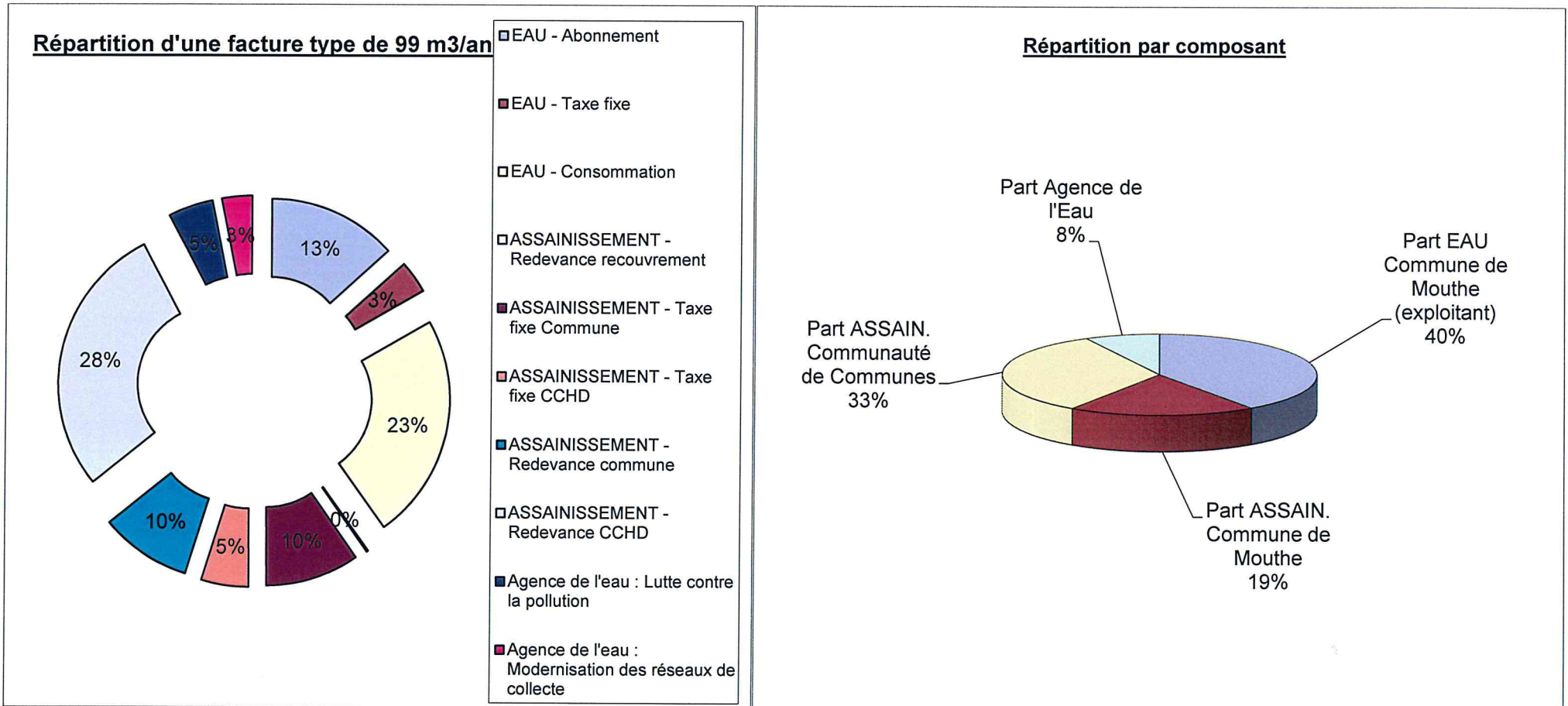
Les consommations sont payables au vu du relevé effectué deux fois par an. En cas de non communication de l'index par l'abonné, une des facturations peut être basées sur une consommation estimée.

REDEVANCE POUR POLLUTION DE L'EAU D'ORIGINE DOMESTIQUE

Cette redevance est perçue dans toutes les communes quelles que soit leur population. Elle remplace l'ancienne « contre-valeur » de la redevance de pollution domestique qui, jusqu'au 31 décembre 2007, n'était perçue que dans les communes comprenant au moins 400 habitants agglomérés permanents et saisonniers pondérés. Cette redevance est reversée à l'agence de l'eau, et est unique sur l'ensemble du service.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Redevance pour pollution domestique (0.29€/m3 à partir du 1 ^{er} janvier 2015)	12 192,81 €	13 058 €	16 167,76 €	17 233,16 €	18 224 €	17 998 €	17 836 €

FACTURE D'UN ABONNE AYANT CONSOMME 99 M3



BILAN FINANCIER DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes liées à la facturation du service AEP	106 921,55 €	112 295,06 €	110 611,17 €	115 009,26	112 492,64 €	116 250,45 €	117 226 €
Dont abonnement	28 660,31 €	28 885,04 €	28 886,63 €	29 071,15 €	29 317,11 €	29 645,21 €	29 879 €
Dont part fixe	12 496 €	13 016 €	12 992 €	13 328 €	13 200 €	13 600 €	13 578 €
Nombre de parts	748/814	815/812	812	818/848	825	848/853	849/850
Dont consommations réelles	62 939 m3	63 541 m3	62 759 m3	66 377 m3	64 619 m3	69 175 m3	64 000 m3

Ce rapport est présenté au Conseil Municipal de Mouthe, dans sa séance du 2 octobre 2018.

Fait à Mouthe, le 2 octobre 2018

Le maire,



Daniel PERRIN